

*Communiqué du 17 octobre 2018*

## **BirdLife Suisse et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage s'opposent au projet de centre de biomasse et parc énergétique de Galmiz**

**Le centre de biomasse et parc énergétique de Galmiz implique des atteintes à un secteur sensible pour la nature et le paysage, en bordure du lac de Morat. Les organisations contestent notamment la localisation du projet en bordure d'une zone protégée au plan fédéral. Elles ont décidé de faire opposition au projet pour inciter la commune à rechercher un site alternatif moins problématique.**

La commune de Galmiz a mis à l'enquête une modification de son plan de zones afin de permettre la construction d'un vaste complexe de compostage et de production d'énergie sur le site de l'installation de compostage actuelle. Pour développer ce projet pas moins de 14 bâtiments, dont deux halles de plus de 100 mètres de longueur), il faudrait presque tripler la superficie de la zone spéciale existante. Cela affecterait diverses zones de protection et objets naturels protégés (haies protégées, cours d'eau, zone de protection du paysage, périmètre archéologique et corridor faunistique suprarégional). Au sud-ouest, le projet, se trouvent la réserve d'oiseaux d'eau et migrateurs et site marécageux d'importance nationale de la forêt du Chablais ainsi qu'un biotope prioritaire pour les reptiles. La haie protégée adjacente à la zone existante a apparemment déjà été détruite.

### **Des alternatives à rechercher**

Les organisations déplorent les impacts sur le paysage et sur la nature d'une telle installation à caractère industriel dans ce secteur sensible. Elles considèrent que les critères naturels et paysagers n'ont pas eu suffisamment de poids dans la pesée des intérêts entre les différents sites d'implantation possibles pour le projet. En outre, elles demandent une coordination spatiale entre ce projet et celui – controversé – de centre de production et de conditionnement de culture maraîchère dans le Seeland, comme l'exige la fiche correspondante du Plan directeur cantonal révisé. Du fait de leur complémentarité, les deux projets devraient en toute logique être combinés ou contigus, ce qui n'apparaît pas compatible avec le site choisi.

### **Contacts :**

- BirdLife Suisse : François Turrian, directeur romand, 079 318 77 75  
Christa Glauser, Stv. Geschäftsführerin, 044 457 70 24
- Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage : Nicolas Petitat, 031 377 00 77